

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



MINISTERE DE LA SANTE ET L'HYGIENE PUBLIQUE UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE

,	A I I	torit	0	CON	tra	^ +	ante	
_	ΛU	-		COL	1111		CHILE	ı.

- □ Vu le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant code des marchés publics ;
- Usual designation d'appel d'offres DAO N°012/2023/T/AON/FM/UAGCP « Travaux d'aménagement des sites devant abriter les incinérateurs dans les régions de Conakry et Faranah » publié le 29 avril 2024 ;
- Ul'avis de non-objection du 12 août 2024, accordé par le Fonds Mondial au rapport d'analyse des offres et à la proposition d'attribution du marché;
- □ Vu la notification d'attribution provisoire du marché en date du 30 août 2024, en vertu de l'article 81 du Code des marchés publics ;
- □ Vu la notification concomitante en date du 30 août 2024, adressée aux soumissionnaires non-retenus conformément à l'article 81 du Code des marchés publics ;

Décide:

D'attribuer définitivement, par lot, le marché «Travaux d'aménagement des sites devant abriter les incinérateurs dans les régions de Conakry et Faranah » comme suit :

- □ Lot 1: à N'DOUNGOU SARL pour un montant de 1 358 007 068 GNF HT.
- Lot 2: à TOUFAN SARLU pour un montant de 1 273 945 406 GNF HT.

Informations générales sur les attributaires :

- N'DOUNGOU SARL: sise à Sonfonia, commune de Ratoma, Tel: 624 57 41 28, Email: ndoungou84@gmail.com.
- ➤ TOUFAN SARLU: sise à Manquepas, commune de Kaloum, Tel: 628 10 17 40, Email: toufan.sarlu2023@gmail.com

Fait à Conakry, le 16 septembre 2024

Pour l'Autorité contractante,

★ Dr Timothée GUILAVOGUI

e Condonnateur de l'UAGCP

TITO B

Coordonnateur